



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

MENFP

Statistiques – Comparaisons – Analyses



Diplômes et certifications
Année scolaire 2006 /2007

MENFP

Statistiques – Comparaisons – Analyses

**Diplômes et certifications
Année scolaire 2006 /2007**

Jérôme Levy

Service des Statistiques et Analyses

copyright : Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle, mai 2008
29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
<http://www.men.public.lu>

ISBN : 978-2-87995-964-1

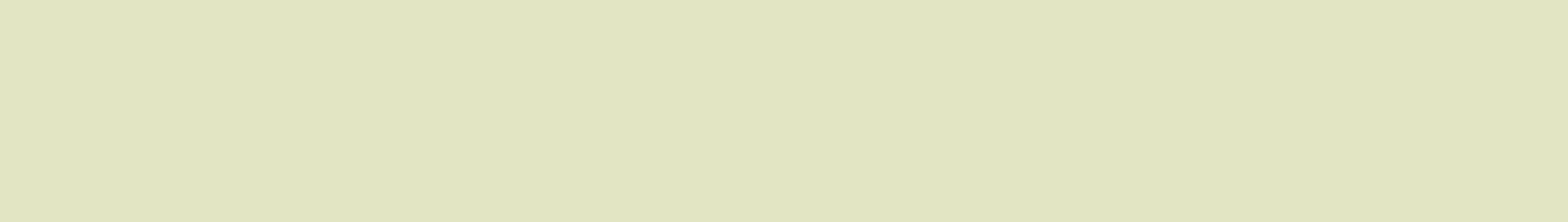
rédaction : Jérôme Levy
tél. : 247-85 189
e-mail : levy@men.lu

layout : fern' rollinger

impression : Imprimerie Hengen

Table des matières

Table des matières	3
Introduction	5
1. Enseignement secondaire – Diplôme de fin d'études secondaires	7
1.1. Candidats	8
1.2. Promotion	10
1.3. Mentions	13
1.4. Moyennes générales et mentions	14
1.5. Les différentes parties de l'examen	15
1.6. Branches communes à plusieurs sections	18
1.7. Résultats par établissement	23
2. Régime technique – Diplôme de fin d'études secondaires techniques	27
2.1. Candidats	29
2.2. Promotion	31
2.3. Mentions	35
2.4. Moyennes générales et mentions	36
2.5. Les différentes parties de l'examen	37
3. Régime de la formation de technicien – Diplôme de technicien	39
3.1. Candidats	41
3.2. Promotion	43
3.3. Mentions	47
3.4. Moyennes générales et mentions	48
3.5. Les différentes parties de l'examen	49
4. Régime professionnel – Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)	53
4.1. Candidats par chambre professionnelle	55
4.2. Promotion	55
4.3. Certificats délivrés par métier et profession	58
5. Adultes – Diplômes et certifications	61
5.1. Candidats adultes	63
5.2. Promotion	63
5.3. Diplômes et certificats délivrés par section, métier et profession	65
6. Écoles internationales – Diplômes	69
6.1. Promotion	71
7. Équivalences	73
8. Résumé	75
8.1. Évolution des diplômes et certifications	77
8.2. Diplômes et certifications par sexe	78
8.3. Diplômes et certifications par nationalité	79
8.4. Diplômes et certifications par âge	80



Introduction

Introduction

Les statistiques sur les diplômes et certificats délivrés sont un instrument important de planification et de mesure sur la production d'un système scolaire. Elles révèlent le nombre théorique d'étudiants qui pourraient entrer dans l'enseignement supérieur ou universitaire ainsi que ceux qui pourraient entrer dans le monde du travail avec un diplôme de fin d'études ou professionnel.

La présente publication donne un aperçu de tous les diplômes et certificats délivrés dans l'enseignement postprimaire luxembourgeois public et privé pour l'année scolaire 2006-2007. Les résultats seront analysés suivant les variables disponibles (sexe, âge, nationalité, section, mention, ...) et comparés aux résultats des années antérieures.

Les différents diplômes et certificats passés en revue sont :

le diplôme de fin d'études secondaires

le diplôme de fin d'études secondaires techniques

le diplôme de technicien

le certificat d'aptitude technique et professionnelle

le certificat de capacité manuelle

le certificat d'initiation technique et professionnelle

Sont également décrits les diplômes et certifications de l'éducation et de l'apprentissage pour adultes, les diplômes délivrés par les écoles internationales ainsi que les équivalences prononcées pour un de ces diplômes ou certificats.

Enseignement
secondaire

Diplôme de
fin d'études
secondaires

1. Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

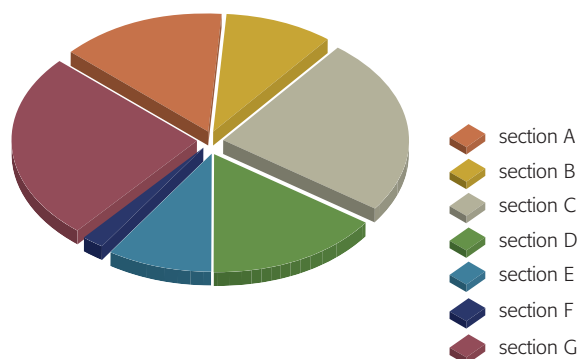
Les études secondaires sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires spécifiant la section et les branches dans lesquelles le candidat a été examiné ainsi que la mention qu'il a obtenue.

1.1. Candidats

1.1.1. Les candidats par section

En 2006/07, les candidats à l'examen de fin d'études secondaires se répartissent comme suit sur les différentes sections :

CANDIDATS EN 2006/2007	
section	candidats
section A - Langues vivantes	199
section B - Mathématiques - Informatique	127
section C - Sciences naturelles - Mathématiques	331
section D - Sciences économiques - Mathématiques	210
section E - Arts plastiques	123
section F - Musique	27
section G - Sciences humaines et sociales	346
TOTAL	1363



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.1.2. Les candidats par sexe

La répartition par sexe des candidats inscrits à l'examen de fin d'études secondaires montre que la part des candidats de sexe féminin dépasse d'une manière significative celle des élèves masculins :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
1995-96	994	473	47,6%	521	52,4%
1996-97	1054	465	44,1%	589	55,9%
1997-98	1207	567	47,0%	640	53,0%
1998-99	1116	463	41,5%	653	58,5%
1999-00	1115	501	44,9%	614	55,1%
2000-01	1218	555	45,6%	663	54,4%
2001-02	1220	518	42,5%	702	57,5%
2002-03	1202	521	43,3%	681	56,7%
2003-04	1278	590	46,2%	688	53,8%
2004-05	1238	521	42,1%	717	57,9%
2005-06	1266	531	41,9%	735	58,1%
2006-07	1363	590	43,3%	773	56,7%

1.1.3. Les candidats par nationalité

	2003-04		2004-05		2005-06		2006-07	
luxembourgeois	1102	86,2%	1068	86,3%	1092	86,3%	1175	86,2%
portugais	61	4,8%	58	4,7%	53	4,2%	56	4,1%
italiens	22	1,7%	22	1,8%	26	2,1%	25	1,8%
allemands	24	1,9%	12	1,0%	13	1,0%	18	1,3%
belges	16	1,3%	19	1,5%	24	1,9%	16	1,2%
français	11	0,9%	16	1,3%	15	1,2%	16	1,2%
autres	42	3,3%	43	3,5%	43	3,4%	57	4,2%
total étrangers	176	13,8%	170	13,7%	174	13,7%	188	13,8%
TOTAL	1278	100%	1238	100%	1266	100%	1363	100%

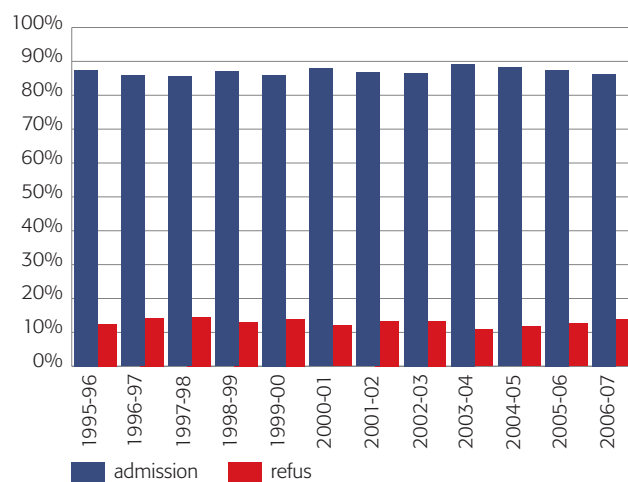
Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.2. Promotion

1.2.1. Bilan global de la promotion

ANNÉE	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
1995-96	994	870	87,5%	124	12,5%
1996-97	1054	904	85,8%	150	14,2%
1997-98	1207	1032	85,5%	175	14,5%
1998-99	1116	971	87,0%	145	13,0%
1999-00	1115	959	86,0%	156	14,0%
2000-01	1218	1071	87,9%	147	12,1%
2001-02	1220	1058	86,7%	162	13,3%
2002-03	1202	1041	86,6%	161	13,4%
2003-04	1278	1140	89,2%	138	10,8%
2004-05	1238	1092	88,2%	146	11,8%
2005-06	1266	1106	87,4%	160	12,6%
2006-07	1363	1175	86,2%	188	13,8%



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.2.2. Promotion par sexe

On peut constater que le taux de réussite des élèves féminins est supérieur à celui des élèves masculins :

année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
1995-96	413	87,3%	60	12,7%	457	87,7%	64	12,3%
1996-97	387	83,2%	78	16,8%	517	87,8%	72	12,2%
1997-98	468	82,5%	99	17,5%	564	88,1%	76	11,9%
1998-99	394	85,1%	69	14,9%	577	88,4%	76	11,6%
1999-00	416	83,0%	85	17,0%	543	88,4%	71	11,6%
2000-01	472	85,1%	83	15,0%	599	90,3%	64	9,7%
2001-02	428	82,6%	90	17,4%	630	89,7%	72	10,3%
2002-03	426	81,8%	95	18,2%	615	90,3%	66	9,7%
2003-04	509	86,3%	81	13,7%	631	91,7%	57	8,3%
2004-05	440	84,5%	81	15,5%	652	90,9%	65	9,1%
2005-06	448	84,4%	83	15,6%	658	89,5%	77	10,5%
2006-07	480	81,4%	110	18,6%	695	89,9%	78	10,1%

1.2.3. Promotion par nationalité

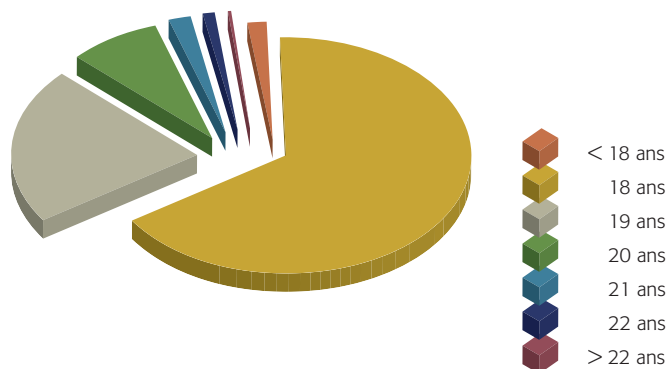
année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
1995-96	791	87,1%	117	12,9%	79	91,9%	7	8,1%
1996-97	835	86,2%	134	13,8%	69	81,2%	16	18,8%
1997-98	940	85,5%	159	14,5%	92	85,2%	16	14,8%
1998-99	864	86,9%	130	13,1%	107	87,7%	15	12,3%
1999-00	877	86,2%	140	13,8%	82	83,7%	16	16,3%
2000-01	962	88,7%	123	11,3%	109	82,0%	24	18,1%
2001-02	968	88,3%	128	11,7%	90	72,6%	34	27,4%
2002-03	900	87,1%	133	12,9%	141	83,4%	28	16,6%
2003-04	989	89,7%	113	10,3%	151	85,8%	25	14,2%
2004-05	950	89,0%	118	11,1%	142	83,5%	28	16,5%
2005-06	965	88,4%	127	11,6%	141	81,0%	33	19,0%
2006-07	1016	86,5%	159	13,5%	159	84,6%	29	15,4%

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.2.4. Diplômes par âge et par sexe

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18	6	15	21
18	278	498	776
19	126	125	251
20	52	43	95
21	16	8	24
22	1	5	6
> 22	1	1	2
TOTAL	480	695	1175



1.2.5. Promotion par section

Les taux d'échec varient d'une section à l'autre de 3,7% (section F) jusqu'à 19,6% (section C).

2006/2007				
	ADMISSION		REFUS	
	élèves	%	élèves	%
section A	187	94,0%	12	6,0%
section B	115	90,6%	12	9,4%
section C	266	80,4%	65	19,6%
section D	169	80,5%	41	19,5%
section E	113	91,9%	10	8,1%
section F	26	96,3%	1	3,7%
section G	299	86,4%	47	13,6%
TOTAL	1175	86,2%	188	13,8%

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

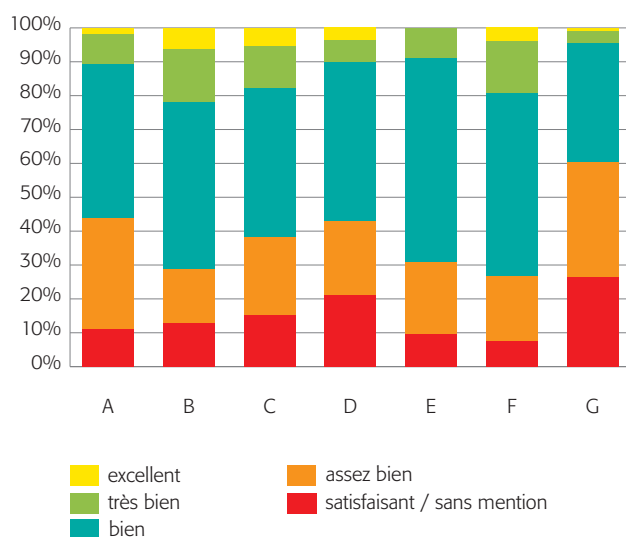
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant réussi l'examen de fin d'études secondaires se répartissent comme suit :

mentions	2004/2005		2005/2006		2006/2007	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent					33	2,8%
très bien	106	9,7%	143	12,9%	104	8,9%
bien	537	49,2%	518	46,8%	525	44,7%
assez bien	342	31,3%	349	31,6%	308	26,2%
satisfaisant / sans mention	107	9,8%	96	8,7%	205	17,4%
TOTAL ADMIS	1092	100%	1106	100%	1175	100%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2006/2007) :



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
21						2	2
23						2	2
24						6	6
25						3	3
26						6	6
27						9	9
28						10	10
29						16	16
30						19	19
31	2					20	22
32	6					23	29
33	14					19	33
34	38					19	57
35	56					11	67
36	34	81				2	117
37	17	66				4	87
38	16	84				1	101
39	13	77					90
40	5		90				95
41	1		99				100
42	2		70				72
43	1		75				76
44			51				51
45			50				50
46			53				53
47			37				37
48				39			39
49				31			31
50				25			25
51				9			9
52					21		21
53					6		6
54					2		2
55					1		1
56					2		2
57					1		1
absents						16	16
TOTAL	205	308	525	104	33	188	1363

1.5. Les différentes parties de l'examen

1.5.1. Résultat global

Dans ce chapitre seront analysés les résultats des différentes parties de l'examen de fin d'études secondaires, à savoir « l'écrit », « l'oral » et « l'année ».

Pour pouvoir comparer les différentes parties, nous avons considéré la moyenne des notes par élève ; les branches où les candidats étaient absents ne sont pas prises en considération car leur note 0 aurait falsifié les résultats et les moyennes globales. Ceci explique une différence possible entre les nombres de candidats dans les différentes parties de l'examen.

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les trois épreuves orales de l'examen, à savoir, dans la branche principale de la section et dans deux langues que le candidat a choisies.

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts. Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2006/07, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 4.3 points à celle de la note « année » et inférieure de 5.2 points à celle de « l'oral ».

Par rapport aux années précédentes, on peut constater que les moyennes globales des trois parties de l'examen de fin d'études secondaires ne présentent pas de grandes variations.

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
1995-96	40,4	37,3	41,5
1996-97	40,5	37,8	42,2
1997-98	40,8	37,4	42,1
1998-99	41,5	38,1	42,9
1999-00	41,0	37,2	42,7
2000-01	40,5	38,1	42,8
2001-02	41,6	37,8	42,4
2002-03	42,0	37,9	42,6
2003-04	41,9	38,1	42,5
2004-05	42,0	38,0	42,2
2005-06	42,2	38,0	42,4
2006-07	41,9	37,6	42,8

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

L'analyse de la répartition des notes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes :

0,6% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 10,3% et à 2,3%

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants : 8,2% pour « l'année », 2,9% pour « l'écrit » et 14,0% pour « l'oral ».

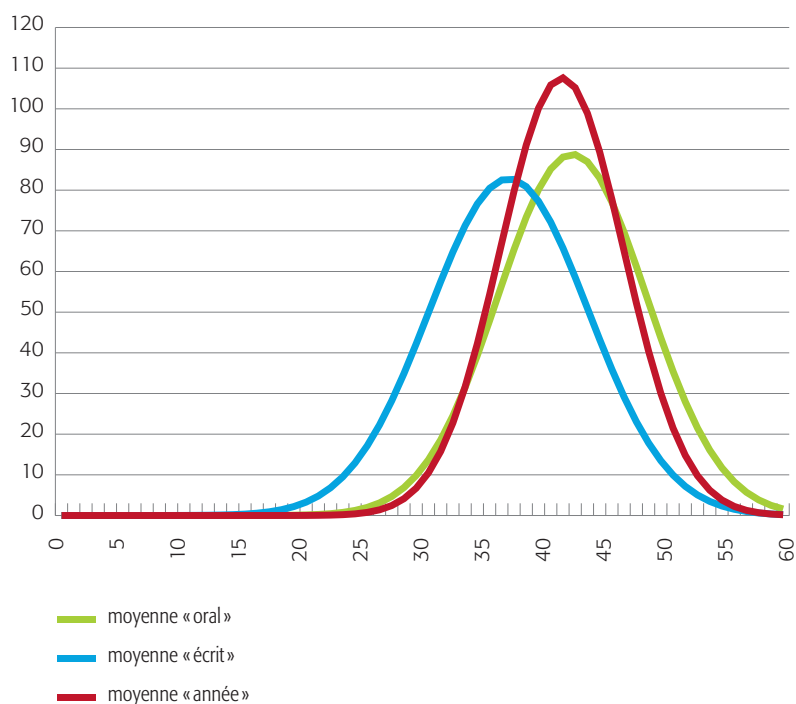
Pour la note « année », plus de 70% des notes se situent entre 37 et 47 avec un point culminant autour de la moyenne de 41 points.

Comme la partie « année » présente peu de notes insuffisantes, on peut conclure que, d'une manière générale, ces notes ont positivement influencé les résultats de l'examen.

Il en est de même des notes de « l'oral » qui, plus élevées que celles des autres parties, ont permis à un grand nombre d'élèves d'améliorer leur score global par rapport à leurs résultats plus faibles à « l'écrit ».

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Enseignement secondaire
Répartition des moyennes (2006-2007)



1.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau ci-dessous que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

la moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen.

La note moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 3,3 points (section F) jusqu'à 5,0 points (section D).

SECTION	ANNÉE		ECRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
section A	199	42,5	199	39,0	199	43,7
section B	127	43,4	126	39,7	126	44,8
section C	331	41,8	328	37,7	328	43,6
section D	210	42,0	209	37,0	209	41,6
section E	123	43,0	123	39,1	123	42,2
section F	27	44,3	27	41,0	27	42,2
section G	346	40,6	342	35,4	342	41,6

1.5.3. Résultat par section et par branche

Comme la moyenne des différentes parties de l'examen est la composante de plusieurs branches, il est possible de découvrir dans les différentes sections les branches qui présentent des particularités. Sans entrer dans tous les détails, voici à titre indicatif quelques observations générales :

En ce qui concerne la partie « oral », on peut constater que pour quasiment toutes les branches, sur toutes les sections, la moyenne de « l'oral » est supérieure à celle de « l'année » et de « l'écrit ». Exceptions : section D : économie politique ; section F : anglais ; éducation musicale 2 ; français.

Sauf quelques rares exceptions, la moyenne « année » est supérieure à celle de « l'écrit ». Exceptions : section B : chimie ; section C : chimie ; section D : éducation artistique 2 ; section F : éducation musicale 2 ; philosophie.

Bien que la moyenne de la partie « oral » soit en général la plus élevée des trois parties, l'écart type de « l'oral » est en général plus élevé que pour les deux autres parties, c'est-à-dire, les notes de « l'oral » sont plus dispersées que celles de « l'écrit » ou de « l'année ».

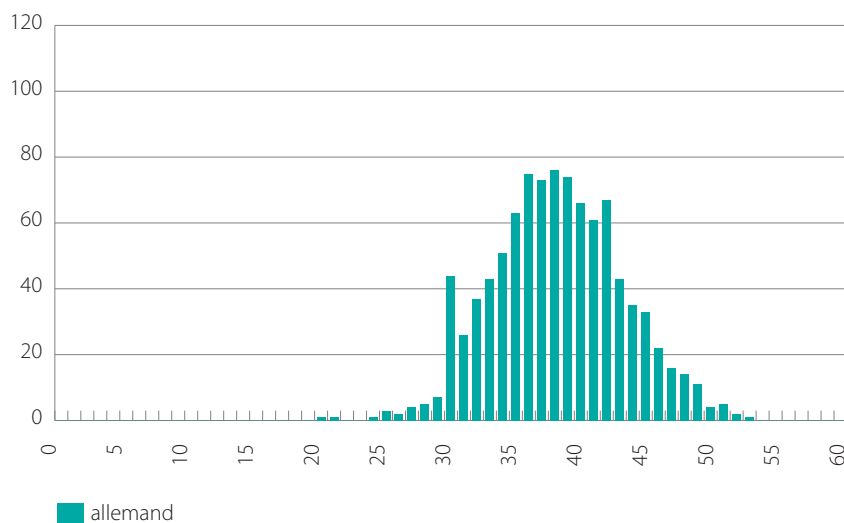
1.6. Branches communes à plusieurs sections

Dans ce chapitre, on va décrire la répartition des moyennes par branche pour celles qui ont des programmes communs pour plusieurs sections en indiquant, pour l'année scolaire 2006/2007, le nombre de candidats, les notes minimales et maximales, la moyenne générale de la branche et l'écart type qui décrit la dispersion des notes.

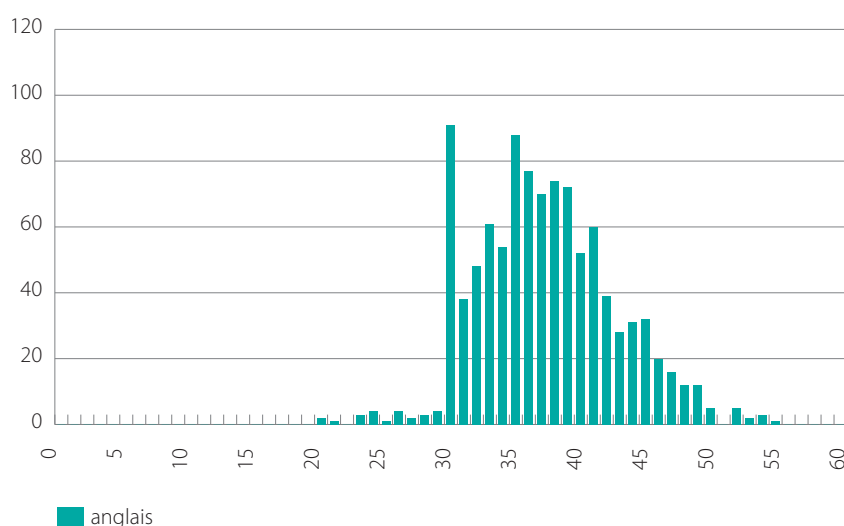
BRANCHE	SECTIONS	CANDIDATS	NOTE MINIM.	NOTE MAXIM.	MOYENNE	ÉCART-TYPE
allemand	B,C,D,E,F,G	966	20	53	38,2	5,06
anglais	B,C,D,E,F,G	1015	20	55	37,3	5,41
chimie	B,C	453	5	60	40,0	10,61
économie générale	A,B,C	413	16	60	43,8	8,37
français	B,C,D,E,F,G	858	21	54	37,9	5,70
histoire	A,B,C,D	647	16	58	40,0	8,14
mathématiques	E,F,G	489	7	60	36,1	8,91
philosophie	A,D,G	749	10	55	36,5	7,34
philosophie	B,C	454	15	55	39,8	6,44
philosophie	E,F,G	150	25	52	39,1	5,70
physique	B,C	452	7	59	38,1	10,33

Enseignement secondaire

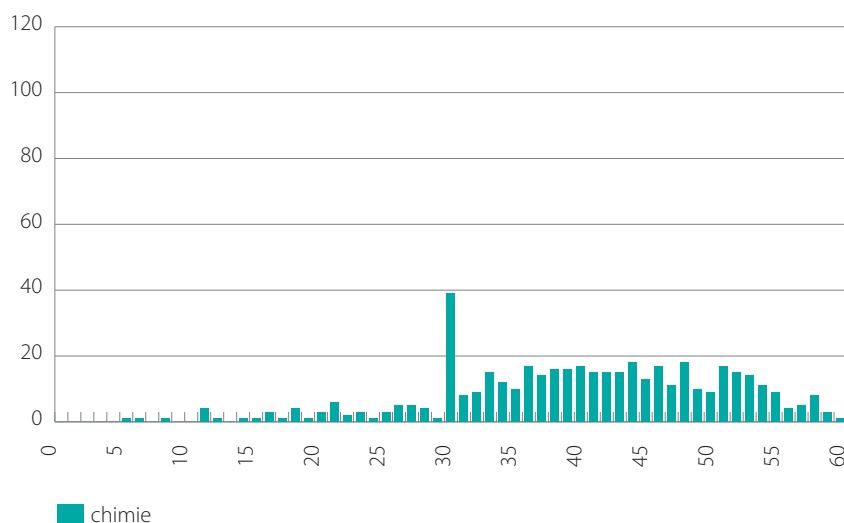
Diplôme de fin d'études secondaires



candidats 966
moyenne 38.2
écart-type 5.06
sections B, C, D, E, F, G



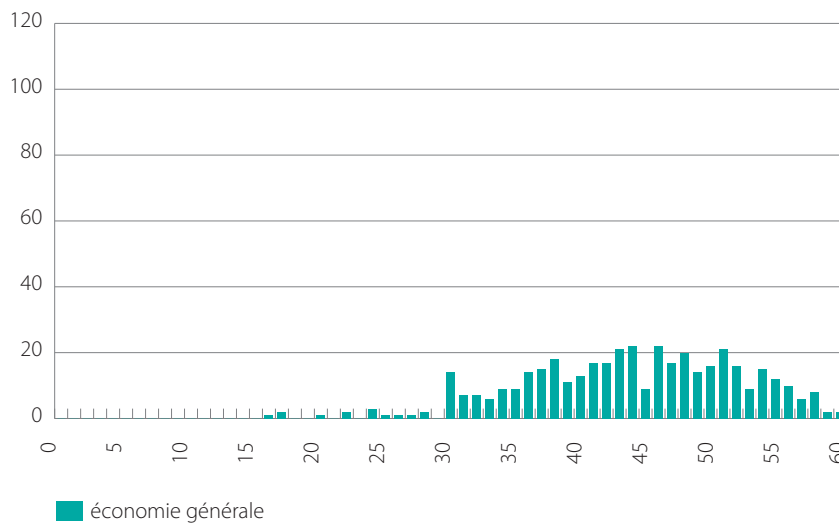
candidats 1015
moyenne 37.3
écart-type 5.41
sections B, C, D, E, F, G



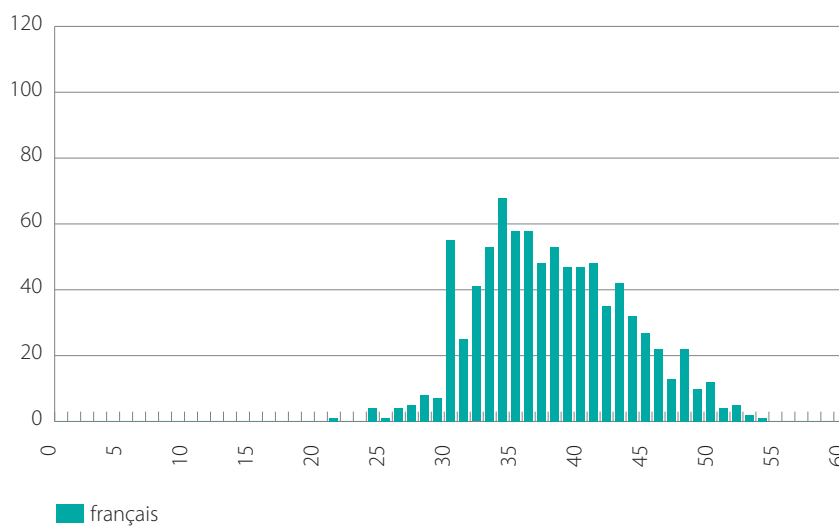
candidats 453
moyenne 40,0
écart-type 10,61
sections B, C

Enseignement secondaire

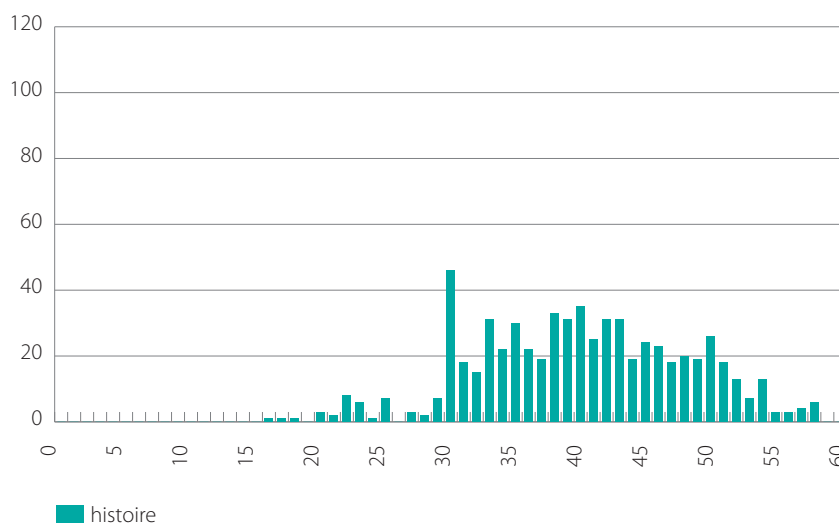
Diplôme de fin d'études secondaires



candidats 413
moyenne 43,8
écart-type 8,37
sections A, B, C



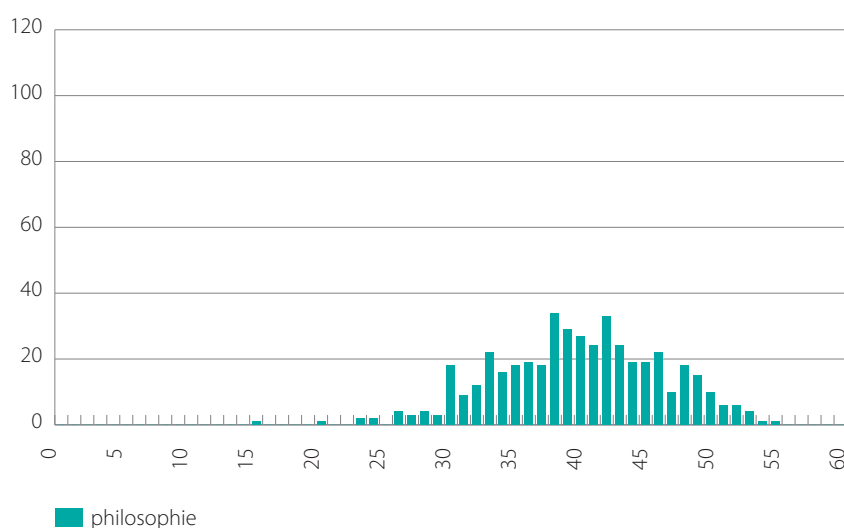
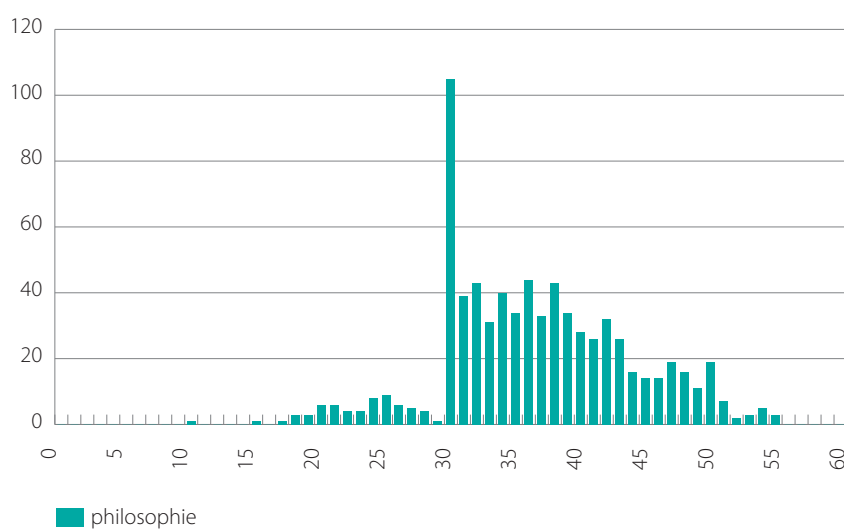
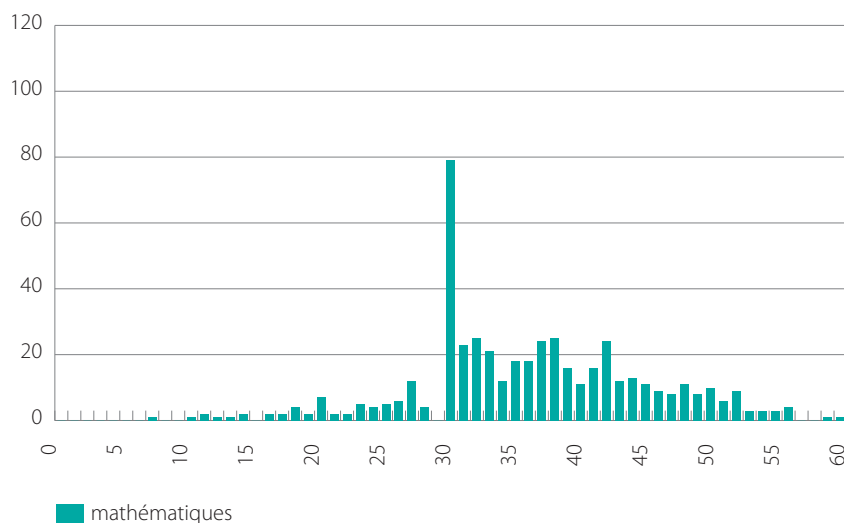
candidats 858
moyenne 37,9
écart-type 5,70
sections B, C, D, E, F, G



candidats 647
moyenne 40,0
écart-type 8,14
sections A, B, C, D

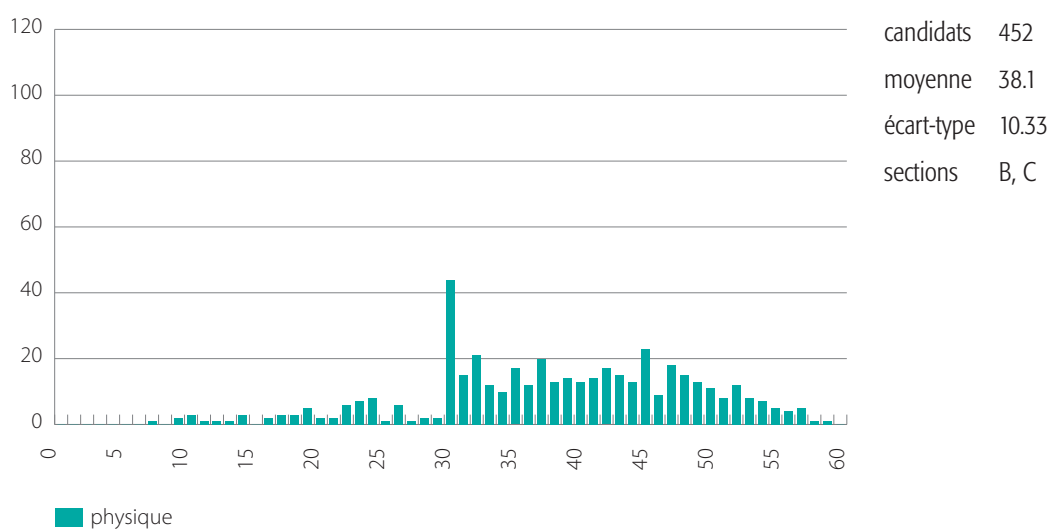
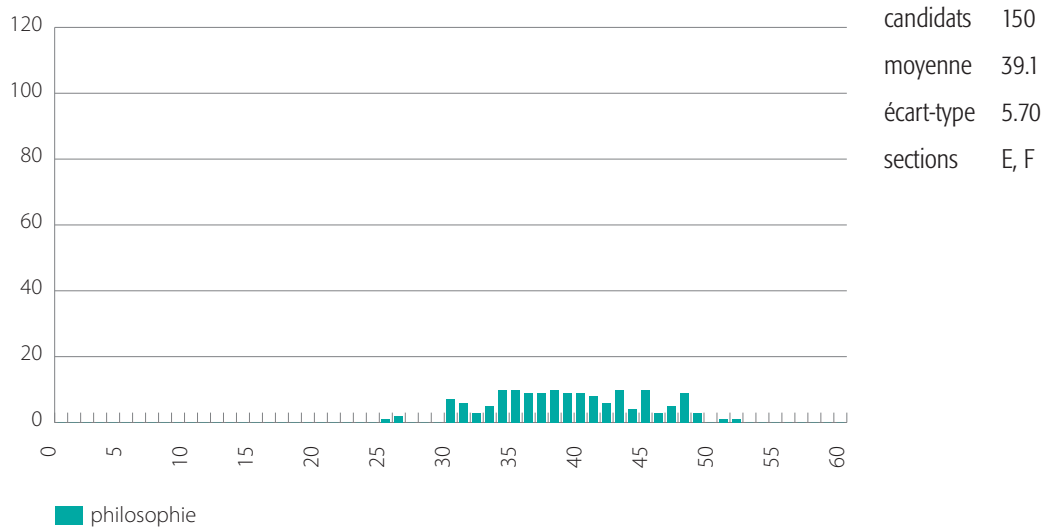
Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.7. Résultats par établissement

Dans ce chapitre seront analysés les résultats par établissement en indiquant le nombre de candidats, la moyenne générale et l'écart type pour les trois parties de l'examen, à savoir, « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Les candidats absents ne sont pas pris en considération car leur note 0 aurait falsifié les moyennes globales. Ceci explique une éventuelle différence de candidats dans les différentes parties de l'examen.

En ce qui concerne les résultats globaux des différents établissements, on peut constater que :

les moyennes de « l'année » se situent entre 39,9 et 43,3 ;

les moyennes de « l'écrit » se situent entre 32,1 et 40,5 ;

les moyennes de « l'oral » se situent entre 39,9 et 44,6.

RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	197	43,3	4,81	196	40,5	5,63	196	44,6	5,36
LAML	29	39,9	6,22	26	36,1	7,71	26	42,3	4,82
LCD	134	41,9	4,47	134	38,7	6,18	134	42,9	5,79
LCE	115	42,9	5,30	114	38,9	6,34	114	41,0	6,50
LGE	152	42,0	4,93	152	36,7	6,44	152	42,7	5,43
LGL	163	42,2	4,88	161	38,0	6,36	161	43,1	6,21
LHCE	115	41,9	4,76	114	35,7	6,56	114	43,1	6,35
LMRL	234	40,9	4,56	233	36,2	5,79	233	41,6	5,90
LN	44	41,8	5,74	44	37,6	7,93	44	41,3	7,09
LRSL	121	41,6	5,83	121	36,6	7,29	121	43,1	6,68
EPFL	44	41,0	4,91	44	36,7	5,64	44	44,0	5,48
EPND	15	40,3	4,64	15	32,1	4,64	15	39,9	5,90
TOTAL	1363	41,9	5,03	1354	37,6	6,52	1354	42,8	6,08

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION A - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	29	42,7	3,61	29	39,9	4,23	29	46,2	4,42
LAML									
LCD	18	44,1	4,77	18	41,7	5,85	18	46,1	5,57
LCE	15	42,5	4,43	15	41,3	4,81	15	40,3	4,77
LGE	30	43,5	4,94	30	39,1	6,92	30	44,8	5,06
LGL	23	42,7	4,13	23	40,3	5,01	23	42,0	5,09
LHCE	22	41,1	5,38	22	37,0	5,77	22	42,4	5,80
LMRL	27	41,6	5,32	27	36,3	6,22	27	40,7	4,85
LN									
LRSL	24	42,2	4,90	24	38,6	5,49	24	45,8	5,62
EPFL	11	41,7	4,47	11	37,6	4,92	11	43,3	5,83
EPND									

SECTION B - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	23	45,0	5,89	23	42,8	6,66	23	46,7	5,13
LAML									
LCD	8	41,1	3,72	8	40,9	4,31	8	44,6	4,97
LCE	10	43,9	4,93	10	38,9	5,72	10	40,2	6,48
LGE	10	41,7	5,69	10	35,0	6,16	10	42,8	6,45
LGL	14	43,4	5,26	14	38,7	7,19	14	43,6	7,57
LHCE	6	45,3	3,99	6	42,7	5,82	6	49,5	3,15
LMRL	24	42,5	5,29	23	39,3	5,37	23	47,6	4,29
LN	13	43,4	5,47	13	40,6	6,39	13	43,2	6,57
LRSL	16	43,7	8,39	16	39,2	9,67	16	44,1	6,65
EPFL									
EPND	3	42,3	4,03	3	32,7	4,50	3	38,0	8,60

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION C - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	45	43,3	5,06	45	41,3	6,08	45	44,4	5,33
LAML	18	39,1	7,01	15	35,0	9,18	15	40,9	3,96
LCD	33	41,5	4,84	33	38,9	6,82	33	43,8	5,82
LCE	32	43,7	6,22	32	38,6	7,35	32	42,8	6,63
LGE	34	39,5	4,73	34	33,8	6,20	34	41,9	5,38
LGL	33	44,1	5,24	33	39,6	7,28	33	46,2	6,41
LHCE	28	42,4	5,42	28	37,2	8,10	28	45,9	5,63
LMRL	41	40,2	5,50	41	36,4	7,28	41	43,5	5,93
LN	17	41,2	6,11	17	35,9	9,86	17	37,6	7,55
LRSL	32	41,7	6,08	32	37,7	7,51	32	43,1	7,16
EPFL	16	42,2	4,45	16	38,1	5,60	16	46,9	2,77
EPND	2	36,5	1,50	2	28,5	2,50	2	40,5	0,50

SECTION D - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	30	43,2	4,83	29	39,9	5,51	29	44,4	4,51
LAML	11	41,3	4,29	11	37,6	4,64	11	44,3	5,21
LCD	20	42,4	4,88	20	37,1	6,78	20	41,9	5,79
LCE	18	43,1	4,42	18	39,2	5,27	18	38,6	6,72
LGE	8	46,3	5,76	8	41,0	9,68	8	46,5	7,40
LGL	28	40,1	5,14	28	36,6	6,69	28	40,0	6,57
LHCE	22	43,0	5,04	22	33,2	6,38	22	41,8	7,70
LMRL	49	41,1	4,22	49	36,4	4,87	49	40,6	5,12
LN									
LRSL	18	40,9	5,92	18	34,4	8,21	18	39,9	6,38
EPFL	4	42,8	5,97	4	37,3	6,22	4	46,8	6,87
EPND	2	40,5	5,50	2	33,0	6,00	2	39,0	5,00

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION E - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	25	43,4	3,89	25	40,0	3,12	25	43,7	5,09
LAML									
LCD	12	44,1	4,01	12	42,1	4,55	12	43,5	4,77
LCE	15	43,9	4,75	15	40,7	5,70	15	41,0	6,15
LGE	19	42,7	4,29	19	39,0	5,03	19	41,9	5,07
LGL	25	43,2	2,95	25	38,2	4,12	25	43,7	5,07
LHCE									
LMRL	27	41,9	3,62	27	36,9	4,74	27	39,7	5,30
LN									
LRSL									
EPFL									
EPND									

SECTION G - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2006/2007									
bâtiment	année			écrit			oral		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	18	40,7	5,24	18	37,4	6,42	18	45,4	4,22
LAML									
LCD	43	40,5	3,32	43	36,7	5,05	43	40,9	5,40
LCE	25	41,0	5,02	24	36,4	6,12	24	41,1	6,60
LGE	51	42,0	4,03	51	36,2	4,86	51	41,7	4,54
LGL	40	40,8	4,68	38	35,8	5,93	38	42,8	5,04
LHCE	37	40,8	2,99	36	34,1	4,10	36	41,1	5,14
LMRL	66	39,9	3,40	66	34,5	5,10	66	40,4	5,94
LN	14	41,1	5,20	14	37,0	5,42	14	43,9	4,71
LRSL	31	40,3	3,86	31	33,6	4,35	31	42,3	6,17
EPFL	13	38,2	4,30	13	33,9	5,08	13	40,2	4,54
EPND	8	40,5	4,58	8	32,5	4,30	8	40,8	5,38

Régime technique

Diplôme de
fin d'études
secondaires
techniques

2. Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

Le cycle supérieur du régime technique est sanctionné par un examen organisé sur le plan national. Aux candidats ayant réussi à cet examen, il est délivré un diplôme de fin d'études secondaires techniques qui spécifie la division et les branches dans lesquelles les candidats ont été examinés et il certifie que les candidats possèdent les connaissances requises pour aborder les études supérieures.

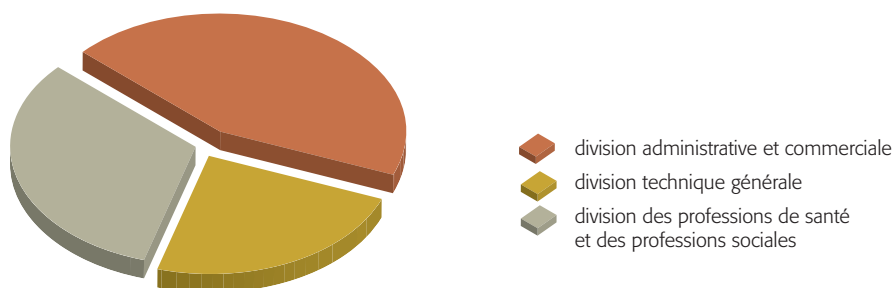
L'examen final a lieu en classe de 13^e pour la division technique générale et la division administrative et commerciale et en fin de classe de 14^e pour les divisions des professions de santé et des professions sociales.

2.1. Candidats

2.1.1. Les candidats par division et section

Le régime technique est subdivisé en trois divisions. En 2006/07, les candidats à l'examen de fin d'études secondaires techniques se répartissent comme suit sur les différentes sections :

DIVISION	SECTION	CANDIDATS
division administrative et commerciale	gestion (CG)	401
	communication et organisation (CC)	40
division technique générale	technique générale (GE)	221
	informatique (GI)	15
division des professions de santé et des professions sociales	formation de l'éducateur (ED)	237
	assistant technique médical-laboratoire (SL)	12
	assistant technique médical-radiologie (SR)	7
TOTAL		996



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.1.2. Les candidats par sexe

La part des élèves de sexe féminin est supérieure à celle des élèves de sexe masculin.

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2001-02	778	296	38,1%	482	62,0%
2002-03	879	349	39,7%	530	60,3%
2003-04	901	366	40,6%	535	59,4%
2004-05	962	385	40,0%	577	60,0%
2005-06	901	371	41,2%	530	58,8%
2006-07	996	400	40,2%	596	59,8%

2.1.3. Les candidats par nationalité

	2003/04		2004/05		2005/06		2006/07	
luxembourgeois	663	73,6%	703	73,1%	659	73,1%	716	71,9%
portugais	150	16,6%	166	17,3%	132	14,7%	161	16,2%
italiens	23	2,6%	18	1,9%	21	2,3%	35	3,5%
allemands	1	0,1%	6	0,6%	7	0,8%	11	1,1%
belges	10	1,1%	7	0,7%	9	1,0%	7	0,7%
français	11	1,2%	12	1,2%	10	1,1%	12	1,2%
autres	43	4,8%	50	5,2%	63	7,0%	54	5,4%
total étrangers	238	26,4%	259	26,9%	242	26,9%	280	28,1%
TOTAL	901	100,0%	962	100,0%	901	100,0%	996	100,0%

Régime technique

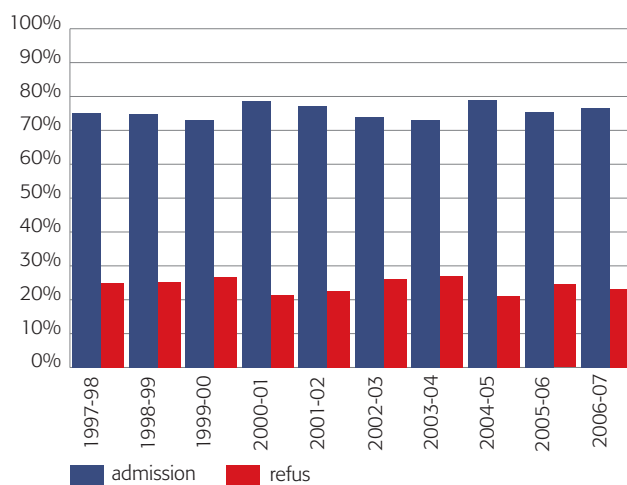
Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2. Promotion

2.2.1. Bilan global de la promotion

Le taux d'admission ne varie que légèrement; on constate qu'un élève sur cinq ne réussit pas l'examen de fin d'études secondaires techniques.

ANNÉE	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
1997-98	755	589	78,0%	166	22,0%
1998-99	722	516	71,5%	206	28,5%
1999-00	826	618	74,8%	208	25,2%
2000-01	879	692	78,7%	187	21,3%
2001-02	778	601	77,2%	177	22,8%
2002-03	879	699	79,5%	180	20,5%
2003-04	901	709	78,7%	192	21,3%
2004-05	962	779	81,0%	183	19,0%
2005-06	901	709	78,7%	192	21,3%
2006-07	996	801	80,4%	195	19,6%



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2.2. Promotion par sexe

Le taux d'admission des élèves de sexe féminin est supérieur à celui des élèves de sexe masculin :

année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	201	67,9%	95	32,1%	400	83,0%	82	17,0%
2002-03	257	73,6%	92	26,4%	442	83,4%	88	16,6%
2003-04	269	73,5%	97	26,5%	440	82,2%	95	17,8%
2004-05	290	75,3%	95	24,7%	489	84,7%	88	15,3%
2005-06	283	76,3%	88	23,7%	426	80,4%	104	19,6%
2006-07	304	76,0%	96	24,0%	497	83,4%	99	16,6%

2.2.3. Promotion par nationalité

année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	458	78,2%	128	21,8%	143	74,5%	49	25,5%
2002-03	533	80,9%	126	19,1%	166	75,5%	54	24,5%
2003-04	532	80,2%	131	19,8%	177	74,4%	61	25,6%
2004-05	567	80,7%	136	19,3%	212	81,9%	47	18,1%
2005-06	520	78,9%	139	21,1%	189	78,1%	53	21,9%
2006-07	572	79,9%	144	20,1%	229	81,8%	51	18,2%

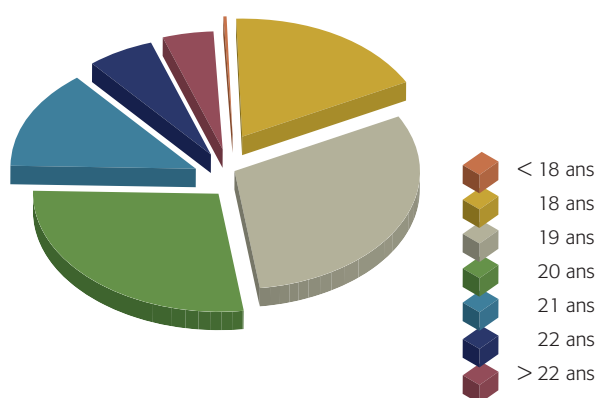
Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2.4. Diplômes par âge et par sexe

Pour l'année 2006/2007, la répartition des diplômé(e)s de fin d'études secondaires techniques par âge au 01.09.2006 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18	1	0	1
18	60	83	143
19	89	156	245
20	85	136	221
21	38	71	109
22	17	30	47
> 22	14	21	35
TOTAL	304	497	801



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2.5. Promotion par section

	ADMISSION				REFUS			
	2005/2006		2006/2007		2005/2006		2006/2007	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%	élèves	%
sections CG, CC	330	77,5%	331	75,1%	96	22,5%	110	24,9%
section GE	129	67,2%	164	74,2%	63	32,8%	57	25,8%
section GI	16	76,2%	11	73,3%	5	23,8%	4	26,7%
section ED	165	90,2%	218	92,0%	18	9,8%	19	8,0%
section SI	59	89,4%	61	96,8%	7	10,6%	2	3,2%
sections SL, SR	10	76,9%	16	84,2%	3	23,1%	3	15,8%
TOTAL	709	78,7%	801	80,4%	192	21,3%	195	19,6%

Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

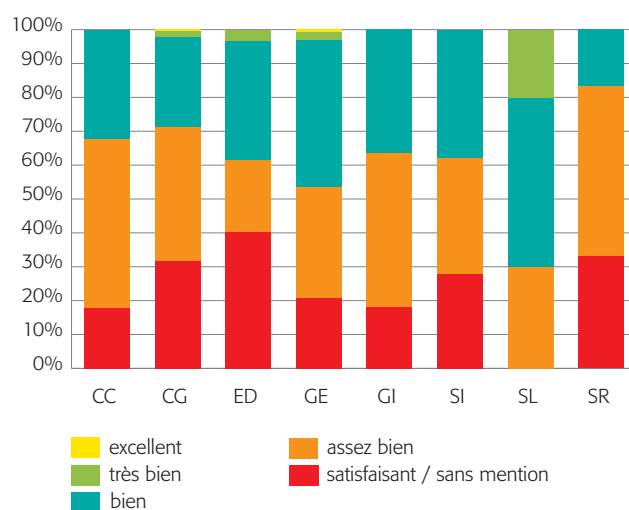
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant réussi l'examen de fin d'études secondaires techniques se répartissent comme suit :

mentions	2004/2005		2005/2006		2006/2007	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent	0		0		2	0,2%
très bien	43	5,5%	46	6,5%	18	2,2%
bien	389	49,9%	340	48,0%	271	33,8%
assez bien	248	31,8%	237	33,4%	266	33,2%
satisfaisant / sans mention	99	12,7%	86	12,1%	244	30,5%
TOTAL ADMIS	779	100,0%	709	100,0%	801	100,0%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2006/2007) :



2.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
14						1	1
17						1	1
18						2	2
19						1	1
20						2	2
21						1	1
22						4	4
23						1	1
24						4	4
25						7	7
26						2	2
27						14	14
28						13	13
29						18	18
30						15	15
31						27	27
32	5					21	26
33	21					26	47
34	38					12	50
35	50					7	57
36	33	65				3	101
37	29	81				1	111
38	30	63				2	95
39	12	57					69
40	9		63				72
41	7		51				58
42	6		50				56
43			30				30
44	2		29				31
45	2		16				18
46			20				20
47			12				12
48				10			10
49				3			3
50				5			5
53					1		1
55					1		1
absents						10	10
TOTAL	244	266	271	18	2	195	996

2.5. Les différentes parties de l'examen

2.5.1. Résultat global

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les deux épreuves orales de l'examen, à savoir, dans la branche qui dépend de la section et dans une langue que le candidat choisit.

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts.

Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2006/07, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 4.3 points à celle de la note « année » et à celle de « l'oral ».

Par rapport aux années précédentes, on peut constater que les moyennes globales des trois parties de l'examen de fin d'études secondaires techniques ne présentent pas de grandes variations.

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
2001-02	41,0	35,0	39,8
2002-03	41,9	36,2	39,4
2003-04	41,5	36,4	39,7
2004-05	41,2	36,5	39,8
2005-06	41,3	35,7	39,8
2006-07	39,4	35,1	39,4

Pour l'année scolaire 2006/2007, l'analyse de la répartition des notes moyennes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes :

1,5% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 16,3% et à 7,7%

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants : 1,1% pour « l'année », 0,4% pour « l'écrit » et 8,8% pour « l'oral ».

Pour la note « année », presque 75% des notes se situent entre 35 et 45 avec un point culminant autour de la moyenne de 40 points.

Comme la partie « année » présente peu de notes insuffisantes, on peut conclure que, d'une manière générale, ces notes ont positivement influencé les résultats de l'examen.

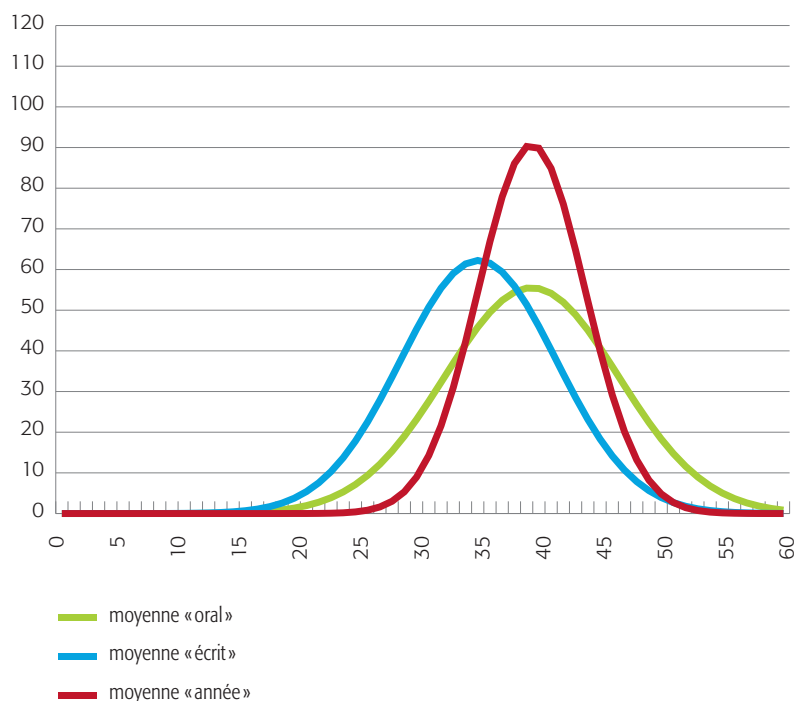
Il en est de même des notes de « l'oral » qui ont permis à un grand nombre d'élèves d'améliorer leur score global par rapport à leurs résultats plus faibles à « l'écrit ».

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

Régime technique
Répartition des moyennes (2006-2007)



2.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau ci-dessous que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

la moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen, sauf pour la section des assistants techniques médical-radiologie où la moyenne à l'oral est encore légèrement inférieure à celle de « l'écrit ». La note moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 1,2 points (section GI) jusqu'à 5,4 points (section CC).

SECTION	ANNÉE		ÉCRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
CC	40	39,6	40	33,0	40	37,6
CG	400	38,4	400	33,8	399	38,7
ED	237	41,4	237	36,3	236	37,7
GE	220	38,9	218	35,3	218	43,5
GI	15	37,0	15	35,8	15	36,9
SI	63	40,2	63	37,9	63	38,1
SL	12	42,1	12	39,3	12	38,8
SR	7	39,6	7	38,0	7	37,6

Régime de la
formation de
technicien

Diplôme de
technicien

3. Régime de la formation de technicien Diplôme de technicien

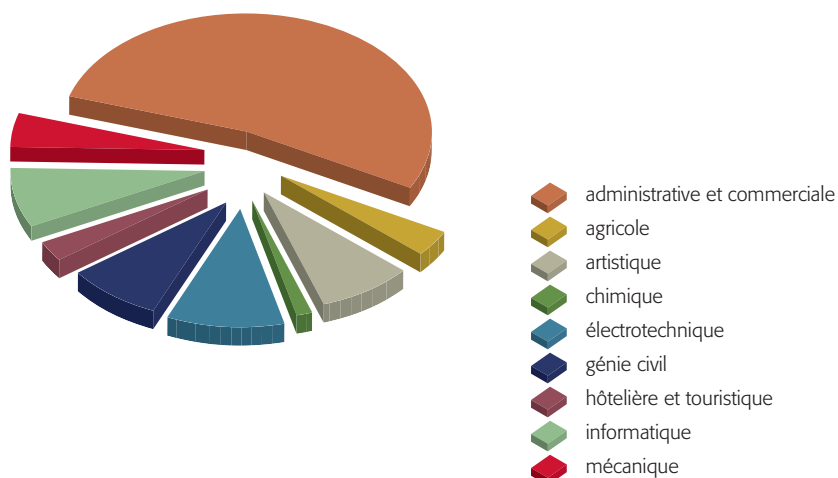
Le régime de la formation de technicien vise à former une main-d'œuvre hautement qualifiée grâce à une formation professionnelle très poussée. Le cycle supérieur du régime de la formation de technicien est sanctionné par un examen organisé sur le plan national. Aux candidats ayant réussi à cet examen, il est délivré un diplôme de technicien spécifiant la division et les branches dans lesquelles les candidats ont été examinés et certifiant qu'ils sont admissibles à des études techniques supérieures dans une spécialité correspondant à leurs études.

3.1. Candidats

3.1.1. Les candidats par division et section

En 2006/07, les candidats au diplôme de technicien se répartissent comme suit sur les différentes divisions et sections :

DIVISION	SECTION	CANDIDATS
division administrative et commerciale	administrative et commerciale (CM)	363
division agricole	agricole (AG)	5
	environnement naturel (EN)	15
	horticole (HR)	4
division artistique	design graphique (DG)	27
	expression plastique (EP)	30
division chimique	chimique (CH)	9
division électrotechnique	communication (EC)	35
	énergie (EE)	36
division génie civil	bâtiment (BA)	34
	constructions civiles (CC)	22
division hôtelière et touristique	hôtelière (HO)	7
	touristique (TO)	13
division informatique	informatique (IF)	52
division mécanique	mécanique d'automobiles (MA)	5
	mécanique générale (MG)	25
TOTAL		682



Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.1.2. Les candidats par sexe

La part des élèves de sexe masculin est bien plus élevée que celle des élèves de sexe féminin :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2001-02	512	281	54,9%	231	45,1%
2002-03	528	298	56,4%	230	43,6%
2003-04	509	278	54,6%	231	45,4%
2004-05	575	337	58,6%	238	41,4%
2005-06	604	382	63,2%	222	36,8%
2006-07	682	395	57,9%	287	42,1%

3.1.3. Les candidats par nationalité

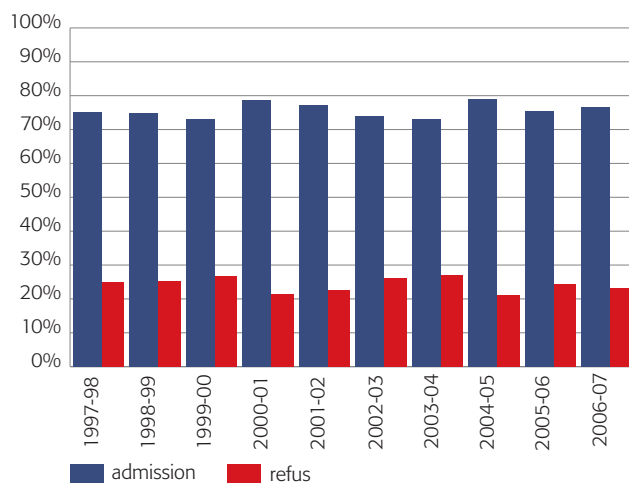
	2003-04		2004-05		2005-06		2006-07	
luxembourgeois	352	69,2%	374	65,0%	399	66,1%	441	64,7%
portugais	95	18,7%	127	22,1%	126	20,9%	154	22,6%
italiens	21	4,1%	19	3,3%	16	2,6%	25	3,7%
allemands	5	1,0%	1	0,2%	5	0,8%	6	0,9%
belges	1	0,2%	6	1,0%	5	0,8%	4	0,6%
français	8	1,6%	13	2,3%	10	1,7%	7	1,0%
autres	27	5,3%	35	6,1%	43	7,1%	45	6,6%
total étrangers	157	30,8%	201	35,0%	205	33,9%	241	35,3%
TOTAL	509	100,0%	575	100,0%	604	100,0%	682	100,0%

3.2. Promotion

3.2.1. Bilan global de la promotion

On constate que presque chaque 4^e élève ne réussit pas le diplôme de technicien.

ANNÉE	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
1997-98	416	313	75,2%	103	24,8%
1998-99	432	323	74,8%	109	25,2%
1999-00	418	306	73,2%	112	26,8%
2000-01	487	383	78,6%	104	21,4%
2001-02	512	396	77,3%	116	22,7%
2002-03	528	390	73,9%	138	26,1%
2003-04	509	372	73,1%	137	26,9%
2004-05	575	454	79,0%	121	21,0%
2005-06	604	456	75,5%	148	24,5%
2006-07	682	523	76,7%	159	23,3%



3.2.2. Promotion par sexe

année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	202	71,9%	79	28,1%	194	84,0%	37	16,0%
2002-03	216	72,5%	82	27,5%	174	75,7%	56	24,3%
2003-04	197	70,9%	81	29,1%	175	75,8%	56	24,2%
2004-05	258	76,6%	79	23,4%	196	82,4%	42	17,6%
2005-06	278	72,8%	104	27,2%	178	80,2%	44	19,8%
2006-07	305	77,2%	90	22,8%	218	76,0%	69	24,0%

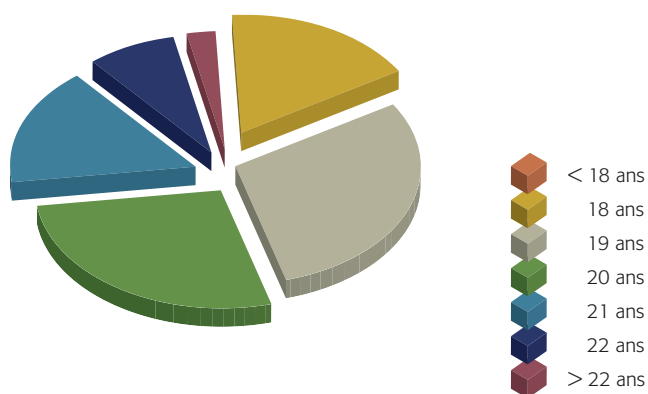
3.2.3. Promotion par nationalité

année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	252	76,1%	79	23,9%	144	79,6%	37	20,4%
2002-03	262	73,6%	94	26,4%	128	74,4%	44	25,6%
2003-04	257	73,0%	95	27,0%	115	73,2%	42	26,8%
2004-05	304	81,3%	70	18,7%	150	74,6%	51	25,4%
2005-06	288	72,2%	111	27,8%	168	82,0%	37	18,1%
2006-07	336	76,2%	105	23,8%	187	77,6%	54	22,4%

3.2.4. Diplômes par âge et par sexe

Pour l'année 2006/2007, la répartition des diplômes de technicien par âge au 01.09.2006 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18	0	0	0
18	47	42	89
19	82	72	154
20	88	55	143
21	51	33	84
22	30	11	41
> 22	7	5	12
TOTAL	305	218	523



Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.2.5. Promotion par section

section	ADMISSION				REFUS			
	2005/2006		2006/2007		2005/2006		2006/2007	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%	élèves	%
commerce	232	77,6%	272	74,9%	67	22,4%	91	25,1%
agricole	9	100,0%	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
environnement	5	71,4%	13	86,7%	2	28,6%	2	13,3%
horticole	10	90,9%	3	75,0%	1	9,1%	1	25,0%
design graphique	18	72,0%	23	85,2%	7	28,0%	4	14,8%
expression plastique	15	78,9%	27	90,0%	4	21,1%	3	10,0%
chimie	7	70,0%	7	77,8%	3	30,0%	2	22,2%
communication	31	67,4%	23	65,7%	15	32,6%	12	34,3%
énergie	18	69,2%	22	61,1%	8	30,8%	14	38,9%
bâtiment	28	77,8%	32	94,1%	8	22,2%	2	5,9%
constructions	21	80,8%	15	68,2%	5	19,2%	7	31,8%
hôtelière	4	100,0%	6	85,7%	0	0,0%	1	14,3%
touristique	7	100,0%	11	84,6%	0	0,0%	2	15,4%
informatique	34	65,4%	44	84,6%	18	34,6%	8	15,4%
méc. d'automobiles	3	100,0%	2	40,0%	0	0,0%	3	60,0%
méc. générale	14	58,3%	18	72,0%	10	41,7%	7	28,0%
TOTAL	456	75,5%	523	76,7%	148	24,5%	159	23,3%

Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

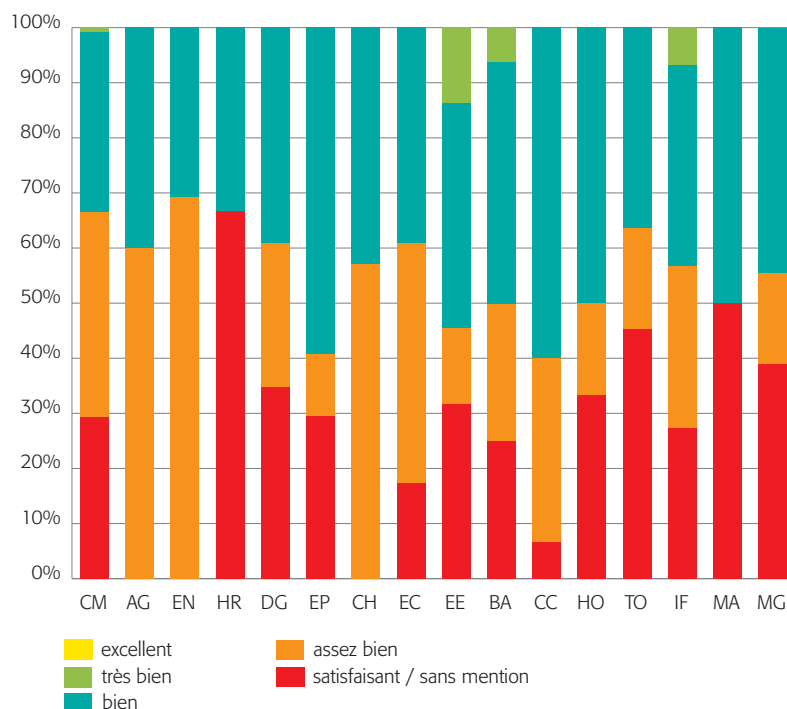
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant obtenu le diplôme de technicien se répartissent comme suit :

mentions	2004/2005		2005/2006		2006/2007	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent					2	0,2%
très bien	43	5,5%	46	6,5%	18	2,2%
bien	389	49,9%	340	48,0%	271	33,8%
assez bien	248	31,8%	237	33,4%	266	33,2%
satisfaisant / sans mention	99	12,7%	86	12,1%	244	30,5%
TOTAL ADMIS	779	100,0%	709	100,0%	801	100,0%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2006/2007) :



3.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
22						1	1
23						1	1
25						1	1
26						1	1
27						3	3
28						10	10
29						8	8
30						12	12
31	1					22	23
32	3					21	24
33	11					22	33
34	20					22	42
35	33					17	50
36	19	47				5	71
37	11	41				2	54
38	18	34				3	55
39	9	49				1	59
40	6		49				55
41	8		31			1	40
42	2		31				33
43	2		21				23
44	1		30				31
45			16				16
46			12				12
47			7				7
48				2			2
49	1			5			6
50				2			2
51				1			1
absents						6	6
TOTAL	145	171	197	10	0	159	682

3.5. Les différentes parties de l'examen

3.5.1. Résultat global

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les deux épreuves orales de l'examen, à savoir, dans la branche qui dépend de la section et dans une langue que le candidat choisit (division hôtelière et touristique : trois épreuves orales dont deux langues).

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts. Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2006/07, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 3,8 points à celle de la note « année » et de 4,5 points à celle de « l'oral ».

Par rapport aux années précédentes, on peut constater que les moyennes globales des trois parties de l'examen de fin d'études du régime de la formation de technicien ne présentent pas de grandes variations.

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
2001-02	39,5	34,8	40,2
2002-03	39,8	35,4	40,4
2003-04	40,1	35,1	39,7
2004-05	40,2	35,1	41,0
2005-06	40,5	35,3	39,8
2006-07	39,3	35,5	40,0

Pour l'année scolaire 2006/2007, l'analyse de la répartition des notes moyennes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes :

0,6% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 15,9% et à 8,3%.

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants : 0,7% pour « l'année », 0,4% pour « l'écrit » et 6,6% pour « l'oral ».

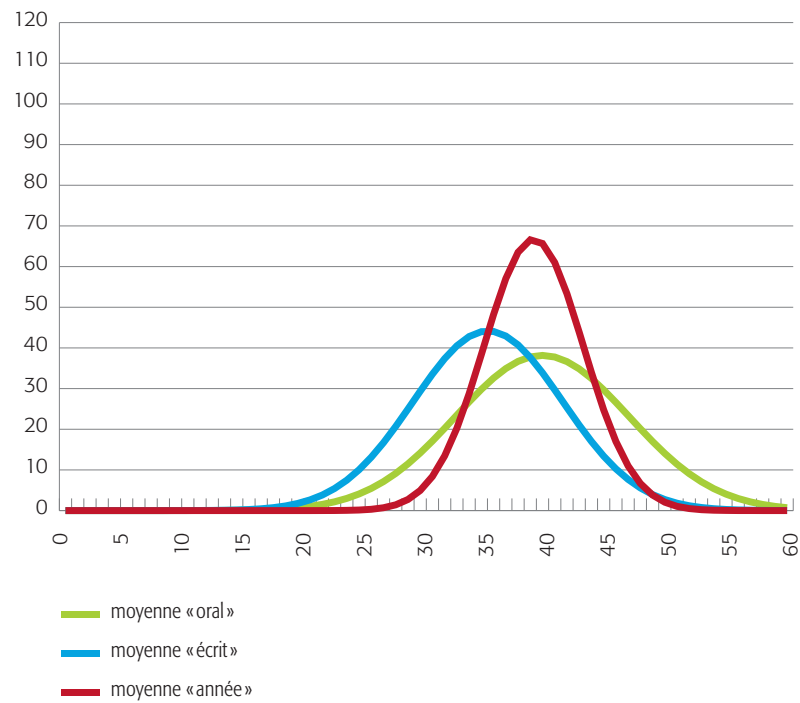
Pour la note « année », plus de 73% des notes se situent entre 36 et 44 avec un point culminant autour de la moyenne de 40 points. La note année se distingue par une répartition très ramassée vers le centre, c.-à-d. peu de notes très basses et peu de notes très élevées.

Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir «l'année», «l'écrit» et «l'oral».

Formation de technicien
Répartition des moyennes (2006-2007)



Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau qui suit que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

A l'exception de la section chimie, où la moyenne « écrit » est supérieure à la moyenne « année », la moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 1,4 points (section agricole) jusqu'à 6,2 points (section communication).

La moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen, sauf pour les sections agricole, horticole et chimie.

SECTION	ANNÉE		ÉCRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
CM	363	38,8	363	34,9	363	39,6
AG	5	41,6	5	40,2	5	38,8
EN	15	39,9	15	37,7	15	42,5
HR	4	40,0	4	36,3	4	35,5
DG	27	40,0	27	37,0	27	40,1
EP	30	40,9	30	37,8	30	39,6
CH	9	39,9	9	40,3	9	44,9
EC	35	38,3	34	32,1	34	39,4
EE	36	38	34	32,4	34	42
BA	34	41,8	34	39,1	34	40,2
CC	22	39,5	22	35,2	22	35,5
HO	7	41,7	7	36,6	7	38,3
TO	13	40,7	13	38,6	13	45,8
IF	51	40	51	38,2	51	39,9
MA	5	39,2	5	34,6	5	47,4
MG	25	38,5	25	33,9	25	42,1



Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage

4. Régime professionnel **Examen de fin d'apprentissage (CATP – CCM – CITP)**

L'apprentissage professionnel peut se faire dans le régime concomitant, mixte ou à plein temps. Les études du régime professionnel de l'enseignement secondaire technique sont sanctionnées par un examen de fin d'apprentissage qui se situe à la fin de la dernière année de l'apprentissage et confère soit un certificat de capacité manuelle (CCM), soit un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). L'examen de fin d'apprentissage est un examen organisé sur le plan national. Il comprend une partie théorique et une partie pratique. Pour l'obtention du CCM, l'apprentissage de la formation théorique est allégé.

Pour la voie de formation menant au certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP), l'examen de fin d'apprentissage est remplacé par une évaluation continue. Dans ce système modulaire, l'apprentissage mène au CITP qui vise une insertion socioprofessionnelle de l'apprenti. Les détenteurs d'un CITP peuvent se préparer ultérieurement au CATP, sur décision du conseil de classe.

Pour toutes les formations, il y a intervention conjointe d'une des chambres patronales et d'une des chambres salariales.

4.1. Candidats par chambre professionnelle

En 2007, les candidats à un certificat professionnel se répartissent comme suit :

CANDIDATS				
2007	CATP	CCM	CIP	TOTAL
Chambre d'agriculture	61	21		82
Chambre des métiers	465	82	102	649
Chambre du commerce	649		52	701
TOTAL	1175	103	154	1432

4.2. Promotion

4.2.1. Bilan global de la promotion

2007	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
Chambre d'agriculture	82	67	81,7%	15	18,3%
Chambre des métiers	649	401	61,8%	248	38,2%
Chambre du commerce	701	567	80,9%	134	19,1%
TOTAL	1432	1035	72,3%	397	27,7%

4.2.2. Certificats délivrés par chambre professionnelle

Le tableau qui suit décrit les certificats délivrés durant l'année scolaire 2007 suivant la chambre professionnelle concernée :

2007	CATP	CCM	CIP	TOTAL
Chambre d'agriculture	51	16		67
Chambre des métiers	304	52	45	401
Chambre du commerce	518		49	567
TOTAL	873	68	94	1035

Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)

L'évolution des certificats délivrés mène au tableau suivant :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CATP	912	878	871	876	842	873
CCM	71	64	61	63	66	68
CITP	96	132	116	125	101	94
TOTAL	1079	1074	1048	1064	1009	1035

4.2.3. Certificats délivrés par sexe

La répartition des certificats délivrés par sexe montre que la part des élèves de sexe masculin est bien plus élevée que la part des élèves de sexe féminin :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2002	1079	655	60,7%	424	39,3%
2003	1074	631	58,8%	443	41,2%
2004	1048	632	60,3%	416	39,7%
2005	1064	596	56,0%	468	44,0%
2006	1009	604	59,9%	405	40,1%
2007	1035	608	58,7%	427	41,3%

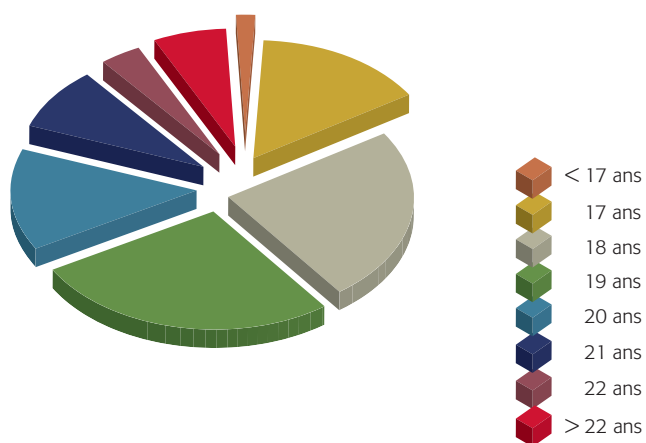
4.2.4. Certificats délivrés par nationalité

	2004		2005		2006		2007	
luxembourgeois	575	54,9%	641	60,2%	578	57,3%	651	62,9%
portugais	279	26,6%	247	23,2%	256	25,4%	217	21,0%
italiens	41	3,9%	35	3,3%	37	3,7%	23	2,2%
allemands	15	1,4%	11	1,0%	22	2,2%	16	1,5%
belges	9	0,9%	10	0,9%	6	0,6%	13	1,3%
français	26	2,5%	30	2,8%	23	2,3%	18	1,7%
autres	103	9,8%	90	8,5%	87	8,6%	97	9,4%
total étrangers	473	45,1%	423	39,8%	431	42,7%	384	37,1%
TOTAL	1048	100,0%	1064	100,0%	1009	100,0%	1035	100,0%

4.2.5. Certificats délivrés par âge

Pour l'année 2006/2007, la répartition des certificats par âge au 01.09.2006 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 17	14	5	19
17	93	62	155
18	145	103	248
19	159	118	277
20	81	64	145
21	55	35	90
22	18	17	35
> 22	43	23	66
TOTAL	608	427	1035



4.3. Certificats délivrés par métier et profession

4.3.1. Chambre d'agriculture

Métier	2006			2007		
	CATP	CCM	Total	CATP	CCM	Total
Agriculteur	14		14	12		12
Horticulteur-Fleuriste	10	1	11	5	3	8
Maraîcher	2			1		1
Opérateur de l'Environnement	7		7	8		8
Pépinieriste-Paysagiste	6	7	13	25	13	38
Total	39	8	47	51	16	67

Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CIP)

4.3.2. Chambre des métiers

Métier	2006				2007			
	CATP	CCM	CIP	Total	CATP	CCM	CIP	Total
Aide-soignant	74			74	110			110
Boucher-charcutier	2	2		4	2	1		3
Boulangier-pâtissier	8	1		9	5	2	1	8
Carreleur	2	2		4	1			1
Charpentier	5			5	2			2
Coiffeur	37	18		55	40	16		56
Constructeur, réparateur de carrosseries	1			1				0
Couturier	1			1		1		1
Couvreur	2	4		6	4	2		6
Débosseleur de véhicules automoteurs	17	11		28	4	7		11
Électricien	17		19	36	14		18	32
Électronicien de véhicules automoteurs	6			6	4			4
Esthéticien	10			10	6			6
Ferblantier-zingueur	2			2	1			1
Imprimeur	1			1				0
Installateur de chauffage	14		8	22	9		5	14
Installateur sanitaire	1		3	4	1		9	10
Instructeur de natation	1			1				0
Instructeur de conduite de véhicules automoteurs	7			7				0
Maçon	3	3		6	8	2		10
Magasinier-garage	4			4	6			6
Marbrier		2		2				0
Mécanicien de machines agricoles et viticoles	6			6	6			6
Mécanicien d'autos et de motos	42		16	58	33		12	45
Mécanicien de machines et de matériel industriels				0	3			3
Mécanicien-ajusteur	1			1	1			1
Mécanicien-dentaire	1			1				0
Menuisier	18			18	5			5
Opticien	5			5	2			2
Parqueteur				0	2	1		3
Pâtissier-confiseur-glacier	3	1		4	3			3
Peintre de véhicules automoteurs	2	6		8	7	5		12
Peintre-décorateur	11	8		19	14	12		26
Photographe	3			3	2			2
Plafonneur-façadier				0		3		3
Relieur	4			4	2			2
Serrurier	2			2	4			4
Tapissier-décorateur				0	1			1
Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie	1			1	1			1
Vendeur technique en optique				0	1			1
Total	314	58	46	418	304	52	45	401

Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)

4.3.3. Chambre de commerce

Profession	2006			2007		
	CATP	CITP	Total	CATP	CITP	Total
Agent de voyages	4		4	8		8
Assistant en pharmacie	8		8			0
Auxiliaire-économe	34		34	24		24
Chimiste	6		6	4		4
Cuisine de restaurant		3	3		8	8
Cuisinier	7		7	14		14
Décorateur	6		6	2		2
Dessinateur en bâtiment	7		7	7		7
Électronicien en communication	11		11	8		8
Électronicien en énergie	50		50	79		79
Employé administratif et commercial	187		187	175		175
Hôtelier-restaurateur			0	10		10
Informaticien qualifié	10		10	20		20
Magasinier			0	1		1
Mécanicien d'usinage	5		5	6		6
Mécanicien industriel et de maintenance	44		44	35		35
Mécatronicien	30		30	20		20
Menuisier-ébéniste	6		6	6		6
Restaurateur/trice			0	26		26
Serrurier de construction	6		6	8		8
Service de restaurant	1		1		1	1
Vendeur qualifié	67		67	63		63
Vendeur-magasinier qualifié			0	2		2
Vente		52	52		40	40
Total	489	55	544	518	49	567

Adultes

Diplômes et certifications

5. Adultes

Diplômes et certifications

Les études secondaires et secondaires techniques en éducation des adultes constituent une deuxième voie de qualification qui a pour but de donner aux apprenants adultes l'occasion de se préparer aux différents examens de fin d'études de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Les programmes des classes non-terminales sont étudiés pendant une année scolaire tandis que les programmes pour les classes terminales sont répartis sur deux années scolaires.

L'apprentissage-adultes peut se faire dans tous les métiers ayant lieu sous contrat d'apprentissage et préparant aux CATP, CCM ou CITP.

La durée normale de l'apprentissage pour adultes est la même que celle de l'apprentissage initial.

L'entreprise formatrice paie à l'apprenti une indemnité à concurrence du salaire social minimum pour travailleurs non qualifiés.

Un autre dispositif prépare au certificat d'aptitude technique et professionnelle en formation professionnelle continue. Cette formation comporte une partie théorique et une partie pratique. Pour être admis à la formation, le candidat doit avoir atteint l'âge de 18 ans au moins, ne plus être sous contrat d'apprentissage, pouvoir présenter un certificat de réussite du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique et travailler dans le domaine du métier ou de la profession du certificat visé.

5.1. Candidats adultes

En 2007, les 290 candidats adultes, admissibles aux différents examens de l'enseignement secondaire, de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, se répartissent comme suit :

CANDIDATS ADULTES	2005	2006	2007
enseignement secondaire	3	4	3
régime technique	10	2	7
chambre d'agriculture	7	12	10
chambre des métiers	109	89	121
chambre du commerce	98	124	149
TOTAL	227	231	290

5.2. Promotion

5.2.1. Bilan global de la promotion

2007	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
secondaire général	3	2	66,7%	1	33,3%
régime technique	7	7	100,0%	0	0,0%
formation professionnelle	280	210	75,0%	70	25,0%
TOTAL	290	219	75,5%	71	24,5%

5.2.2. Diplômes et certificats délivrés par sexe

Le tableau qui suit décrit la répartition par sexe des diplômes et certificats délivrés aux candidats adultes :

2007	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
diplôme de fin d'études secondaires	2	2	100,0%	0	0,0%
diplôme de fin d'études secondaires techniques	7	2	28,6%	5	71,4%
CATP	177	86	48,6%	91	51,4%
CCM	8	7	87,5%	1	12,5%
CITP	25	12	48,0%	13	52,0%
TOTAL	219	109	49,8%	110	50,2%

Adultes

Diplômes et certifications

5.2.3 . Diplômes et certificats délivrés par nationalité

	2005		2006		2007	
luxembourgeois	111	55,5%	89	48,6%	101	46,1%
portugais	48	24,0%	33	18,0%	47	21,5%
italiens	5	2,5%	5	2,7%	6	2,7%
allemands	2	1,0%	9	4,9%	17	7,8%
belges	3	1,5%	5	2,7%	2	0,9%
français	2	1,0%	14	7,7%	14	6,4%
autres	29	14,5%	28	15,3%	32	14,6%
total étrangers	89	44,5%	94	51,4%	118	53,9%
TOTAL	200	100,0%	183	100,0%	219	100,0%

5.2.4. Diplômes et certificats délivrés par âge

Pour l'année 2006/07, la répartition des diplômes et certificats par âge au 01.09.2006 se résume comme suit :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 20	8	10	18
20	10	18	28
21	19	10	29
22	14	12	26
23	9	10	19
24	12	11	23
25	13	8	21
26-29	12	16	28
30-34	6	4	10
35-39	4	7	11
>40	2	4	6
TOTAL	109	110	219

5.3. Diplômes et certificats délivrés par section, métier et profession

5.3.1. Enseignement secondaire

	2005	2006	2007
section A2 - sciences humaines et sociales	2		
section G - sciences humaines et sociales		3	2

5.3.2. Enseignement secondaire technique

	2005	2006	2007
régime technique - section gestion	10	2	7

5.3.3. Chambre d'agriculture

Métier	2006			2007		
	CATP	CCM	Total	CATP	CCM	Total
Horticulteur-Fleuriste	2		2	4		4
Maraîcher		1	1	1		1
Pépiniériste-Paysagiste	7	2	9	4		4
Total	9	3	12	9	0	9

Adultes

Diplômes et certifications

5.3.4. Chambre des métiers

Métier	2006				2007			
	CATP	CCM	CITP	Total	CATP	CCM	CITP	Total
Boulangier-pâtissier		1		1				0
Carreleur	1			1	1			1
Charpentier	1			1				0
Coiffeur	6	2		8	9	1		10
Constructeur, réparateur de carrosseries	2			2				0
Couvreur	2	1		3	1			1
Débosselleur de véhicules automoteurs	1	3		4		2		2
Électricien			6	6	5		3	8
Esthéticien	1			1	3			3
Ferblantier-zingueur	1			1				0
Imprimeur	1			1	2			2
Installateur de chauffage	6		4	10	3		1	4
Installateur sanitaire	1			1	1		1	2
Instructeur de natation	10			10	12			12
Magasinier-garage	1			1				0
Mécanicien d'autos et de motos	2		7	9	5		2	7
Opticien				0	1			1
Peintre de véhicules automoteurs				0	1	2		3
Peintre-décorateur	2	3		5	7	3		10
Photographe				0	1			1
Serrurier	2			2	2			2
Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie				0	2			2
Total	40	10	17	67	56	8	7	71

5.3.5. Chambre de commerce

Profession	2006			2007		
	CATP	CITP	Total	CATP	CITP	Total
Agent de voyages	2		2	3		3
Cuisine de restaurant			0		2	2
Cuisinier	7	2	9	3		3
Décorateur			0	2		2
Dessinateur en bâtiment	2		2			0
Électronicien en énergie	1		1			0
Employé administratif et commercial	16		16	40		40
Informaticien qualifié	2		2	2		2
Mécanicien d'avion	8		8	8		8
Mécanicien industriel et de maintenance			0	1		1
Service de restaurant	3	1	4	1		1
Vendeur qualifié	44		44	50		50
Vendeur-magasinier qualifié	2		2	2		2
Vente		9	9		16	16
Total	87	12	99	112	18	130



Écoles internationales

Diplômes

6. Ecoles internationales

Diplômes

En 2006/07, quatre écoles internationales au Luxembourg ont sanctionné leurs études par un diplôme de fin d'études secondaires, à savoir :

Le Lycée Vauban qui délivre des bacs français

L'International School qui délivre des 'high school diploma' et des bacs internationaux

L'Ecole Européenne qui délivre des bacs européens

La Waldorfschoul qui délivre des bacs internationaux

6.1. Promotion

6.1.1. Bilan global de la promotion

On peut constater que seulement 8 des 377 candidats ont été refusés. L'International School a délivré 7 high school diploma et 32 bacs internationaux.

2006/07	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
École Européenne	285	280	98,2%	5	1,8%
International School	39	39	100,0%	0	0,0%
Lycée Vauban	51	48	94,1%	3	5,9%
Waldorfschoul	2	2	100,0%	0	0,0%
TOTAL	377	369	97,9%	8	2,1%

6.1.2. Diplômes par sexe

Le tableau qui suit décrit la répartition par sexe des diplômés des écoles internationales :

2006/07	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
Ecole Européenne	280	131	46,8%	149	53,2%
International School	39	13	33,3%	26	66,7%
Lycée Vauban	48	23	47,9%	25	52,1%
Waldorfschoul	2	0	0,0%	2	100,0%
TOTAL	369	167	45,3%	202	54,7%

6.1.3 . Diplômes par nationalité

La répartition des diplômes par nationalité donne lieu au tableau suivant :

	2004/05		2005/06		2006/07	
luxembourgeois	24	7,7%	34	9,9%	28	7,6%
portugais	25	8,0%	19	5,5%	23	6,2%
italiens	24	7,7%	22	6,4%	26	7,1%
allemands	27	8,7%	24	7,0%	30	8,1%
belges	22	7,1%	26	7,6%	25	6,8%
français	58	18,6%	56	16,3%	71	19,2%
autres	132	42,3%	162	47,2%	166	45,0%
total étrangers	288	92,3%	309	90,1%	341	92,4%
TOTAL	312	100,0%	343	100,0%	369	100,0%

6.1.4. Diplômes et âge

Pour l'année 2006/07, la répartition des diplômes par âge au 01.09.2006 se résume comme suit :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 17	35	37	72
17	87	124	211
18	32	36	68
19	8	3	11
20	5	2	7
21			
22			
> 22			
TOTAL	167	202	369

Équivalences

7. Equivalences

En 2007, 2936 requérants ont obtenu une équivalence ou une assimilation à un diplôme ou une certification luxembourgeois.

1142 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées dans le domaine des professions de santé, parmi lesquelles 571 infirmières et infirmiers, 141 masseurs-kinésithérapeutes et 131 aides-soignants.

Pour les professions socio-éducatives, 170 requérants ont obtenu une équivalence de leur diplôme étranger avec celui de l'éducateur.

1112 requérants ont obtenu une équivalence à un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, 166 à un diplôme de technicien et 271 ont obtenu une assimilation à un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). 42 aides-soignants ont demandé sur base de leur expérience professionnelle et de leur formation continue une assimilation de leur certificat d'aide-soignant au CATP.

Ont également été prononcées 33 reconnaissances d'un baccalauréat d'un pays non-signataire des conventions de Paris ou Lisbonne.

On constate en 2007 un nombre stable de reconnaissances pour les différentes qualifications par rapport à l'année précédente. On peut toutefois relever une augmentation de 10,9% des reconnaissances d'équivalences au diplôme de fin d'études secondaires et de 51,5% au diplôme de technicien.

Par ailleurs 926 certifications de niveau d'études ont été prononcées à l'intention d'élèves qui ont voulu changer d'orientation scolaire ou intégrer voir réintégrer le système scolaire luxembourgeois.

ÉQUIVALENCES	2004	2005	2006	2007
professions de santé	890	1040	1334	1142
professions socio-éducatives	124	124	185	170
fin d'études secondaires ou secondaires techniques	623	743	1039	1145
technicien	40	50	60	166
CATP	292	249	365	313
TOTAL	1969	2206	2983	2936

Résumé

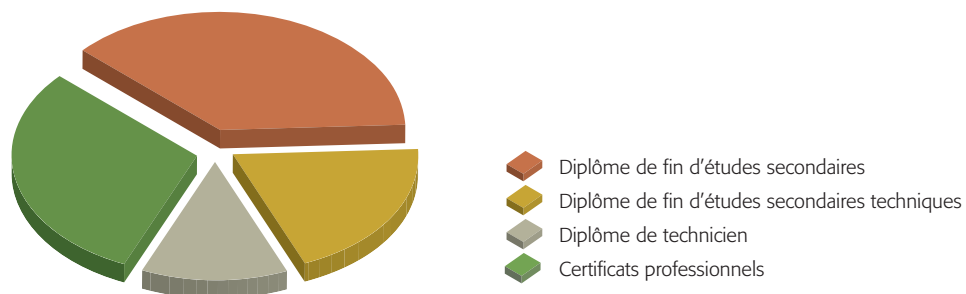
8. Résumé

Dans ce chapitre seront passés en revue les différents diplômes et certificats délivrés par l'enseignement postprimaire luxembourgeois (public et privé subventionné) et par les écoles internationales au Luxembourg. Seront inclus la formation initiale ainsi que l'éducation et l'apprentissage pour adultes.

8.1. Evolution des diplômes et certifications

DIPLOMES ET CERTIFICATIONS		2005	2006	2007
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé subventionné (formation initiale)	1092	1106	1175
	adultes	2	3	2
	écoles internationales	312	343	369
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé subventionné (formation initiale)	779	709	801
	adultes	10	2	7
Diplôme de technicien	public et privé subventionné (formation initiale)	454	456	523
CATP	formation initiale	876	842	873
	adultes	155	136	177
CCM	formation initiale	63	66	68
	adultes	13	13	8
CITP	formation initiale	125	101	94
	adultes	20	29	25
TOTAL		3901	3806	4122

Répartition des diplômes et certifications en 2007



8.2. Diplômes et certifications par sexe

DIPLOMES ET CERTIFICATIONS 2007		TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé subventionné (formation initiale)	1175	480	40,9%	695	59,1%
	adultes	2	2	100,0%	0	0,0%
	écoles internationales	369	167	45,3%	202	54,7%
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé subventionné (formation initiale)	801	304	38,0%	497	62,1%
	adultes	7	2	28,6%	5	71,4%
Diplôme de technicien	public et privé subventionné (formation initiale)	523	305	58,3%	218	41,7%
Certificats professionnels	formation initiale	1035	608	58,7%	427	41,3%
	adultes	210	105	50,0%	105	50,0%
TOTAL		4122	1973	47,9%	2149	52,1%

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2005	3901	1832	47,0%	2069	53,0%
2006	3806	1872	49,2%	1934	50,8%
2007	4122	1973	47,9%	2149	52,1%

8.3. Diplômes et certifications par nationalité

DIPLOMES ET CERTIFICATIONS 2007		TOTAL	LUXEMB.	%	ÉTRANGERS	%
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé subventionné (formation initiale)	1175	1016	86,5%	159	13,5%
	adultes	2	2	100,0%	0	0,0%
	écoles internationales	369	28	7,6%	341	92,4%
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé subventionné (formation initiale)	801	572	71,4%	229	28,6%
	adultes	7	6	85,7%	1	14,3%
Diplôme de technicien	public et privé subventionné (formation initiale)	523	336	64,2%	187	35,8%
Certificats professionnels	formation initiale	1035	651	62,9%	384	37,1%
	adultes	210	93	44,3%	117	55,7%
TOTAL		4122	2704	65,6%	1418	34,4%

ANNÉE	TOTAL	LUXEMBOURGEOIS	%	ÉTRANGERS	%
2005	3901	2597	66,6%	1304	33,4%
2006	3806	2474	65,0%	1332	35,0%
2007	4122	2704	65,6%	1418	34,4%

8.4. Diplômes et certifications par âge

Pour l'année 2006/2007, la répartition des diplômés et certifiés par âge (au 01.09.2006) donne lieu au tableau et au graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2006	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 17	49	42	91
17	187	201	388
18	562	762	1324
19	472	484	956
20	321	318	639
21	179	157	336
22	80	75	155
> 22	123	110	233
TOTAL	1973	2149	4122

